



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 25 mai 2009
D -20090271

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 26/05/2009

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 25 mai Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN (*présent à partir de 16 h*), Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE (*présent jusqu'à 17h30*), M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET (*présente à partir de 16h15*), M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (*présent à partir de 18h25*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON (*présent jusqu'à 17h30*), Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, Mme Alexandra SIARRI, Mme Béatrice DESAIGUES,

***Musée d'Aquitaine. Convention de partenariat avec
l'association Cervin, Maison des sciences de l'homme
d'Aquitaine. Colloque : vendre le vin de l'Antiquité à nos
jours. Signature. Autorisation.***

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'exposition « L'Ame du vin chante dans les bouteilles », qui sera présentée du 19 juin au 20 octobre 2009, la Ville de Bordeaux (musée d'Aquitaine) et l'Association Cervin organisent un colloque intitulé « Vendre le vin de l'Antiquité à nos jours » qui se déroulera dans la salle de conférence du musée d'Aquitaine du 25 au 27 juin prochain.

Cet axe d'étude proposera deux thèmes :

- « **Conditionner le vin** » : ce premier thème se veut d'une part historique et centré sur les contenants et les artisans qui les ont façonnés, puis géographique, souhaitant aborder les stratégies actuelles de la filière vitivinicole en matière de conditionnement.

- « **Commercialiser le vin** » : ce second thème aborde le négoce comme première activité économique du vignoble et joue depuis des siècles le rôle d'interface entre consommateurs et producteurs.

Une convention de partenariat stipulant les obligations des deux parties a été établie.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer ce document.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 25 mai 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Dominique DUCASSOU
Adjoint au Maire**

ARTICLE 3 – ENGAGEMENTS DE LA VILLE DE BORDEAUX

La Ville de Bordeaux (et plus particulièrement le Musée d'Aquitaine) s'engage à :

accueillir dans ses locaux le colloque du jeudi 25 au samedi 27 juin 2009,

- promouvoir le colloque auprès du public Bordelais
- prendre en charge :
- deux déjeuners pour tous les intervenant et les présidents de séances
- les pauses café pour tous les participants au musée d'Aquitaine

ARTICLE 4 – DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue à compter de la date de sa signature par l'ensemble des Parties jusqu'à la fin de la manifestation pour laquelle elle a été souscrite.

ARTICLE 5 – RESILIATION DE LA CONVENTION

La présente convention pourra être résiliée à tout moment sans motif par l'une des deux Parties par lettre recommandée avec accusé de réception.

La résiliation prend effet dans les 8 jours suivant la date d'envoi de ladite lettre recommandée.

En tout état de cause, en cas de résiliation du présent contrat par l'une ou l'autre des Parties, aucune indemnité ne sera due par l'une ou l'autre des Parties.

ARTICLE 6 - DROIT APPLICABLE

Le présent contrat est régi par le droit français.

ARTICLE 7 – ATTRIBUTION DE COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

Tous les litiges auxquels le présent accord de partenariat pourrait donner lieu notamment au sujet de sa validité, de son interprétation, de son exécution ou de sa cessation qui n'auraient pas pu trouver, dans un délai de 30 jours, une solution amiable entre les Parties relèveront de la compétence exclusive du Tribunal administratif de Bordeaux, même en cas de demande incidente, d'appel en garantie, de pluralité de défendeurs, de procédures d'urgence ou conservatoire, en référé ou par requête.

ARTICLE 8 – DISPOSITIONS DIVERSES

Le présent contrat de partenariat traduit l'intégralité des accords des deux Parties dans la limite de son objet et remplace et annule, en conséquence, tout accord verbal ou écrit qui lui serait antérieur.

Le présent contrat ne pourra être modifié que par voie d'avenant écrit et signé par les personnes dûment habilitées à cet effet.

ARTICLE 9 – ANNEXES

Le présent accord de partenariat est composé par ordre de préséance, du présent document qui prévaudra en cas de contradiction et des annexes suivantes :

Annexe 1 : Programme du colloque et listes des participants

ARTICLE 10 - ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile :

- Pour le Maire de Bordeaux - place Pey Berland - 33077 Bordeaux Cedex,

- Pour l'Association le Cervin – Maison des Sciences de l'Homme, 10, Esplanade des Antilles
Domaine Universitaire 33600 Pessac

Fait à Bordeaux en 5 exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux	Pour l'Association le Cervin
Dominique Ducassou Adjoint au Maire	Sandrine Lavaud Présidente du CERVIN

Colloque CERVIN, 25-27 juin 2009

« Vendre le vin de l'Antiquité à nos jours »

Programme

Lieu : salle de conférence du Musée d'Aquitaine

- Jeudi 25 juin 2009 :

9h-9h30 : Accueil des participants

9h30-10h : Introduction par Jean-Bernard Marquette

Thématique « Conditionnement. Futailles et tonnellerie »

Présidence de séance : Jean-Bernard Marquette

10h-10h30 : Armand Desbat, La tonnellerie antique

10h30-11h : Patrice Beck, Les tonneliers du prince. Le conditionnement des vins dans le domaine ducal bourguignon à la fin du XIVe siècle.

11h-11h30 : Stéphanie Lachaud, Les métiers de la tonnellerie en Sauternais aux XVIIe et XVIIIe siècles

11h30-12h : Discussion

12h-14h : Déjeuner au Musée d'Aquitaine

Présidence de séance : François Hubert

14h-14h30 : Rémi Pech, La tonnellerie en Languedoc dans la première moitié du XXe siècle

14h30-15h : Sébastien Durand, Les hommes et les métiers du bois et de la tonnellerie à Bordeaux sous l'Occupation

15h-15h30 : Eduardo Diez, Les récipients de bois pour la production de vin. Le cas espagnol

15h30-16h : Discussion avec l'intervention du tonnelier Franck Penin

16h-18h : Visite de l'exposition avec interventions de Fr. Berthault sur les contenants antiques et de Franck Penin, tonnelier.

- Vendredi 26 juin 2009 :

Présidence de séance : Guy Di Méo

9h-9h30 : Valérie Kociemba, Localisation et évolution des entreprises liées au contenant sur l'agglomération bordelaise

9h30-10h : Hélène Velasco, Le choix difficile de la bouteille dans les vignobles périphériques de Bordeaux

10h-10h30 : Jean-Claude Hinnewinkel, La mise en bouteilles au château et les mutations dans les métiers de la vigne et du vin

10h30-11h : Discussion

11h-11h15 : Pause café

11h15- 12h : Alberto Melleli, Conditionnement et commercialisation des vins en Italie centrale

12h-12h30 : Rapport conclusif de G. Di Méo et discussion

12h30-14h : Déjeuner Musée d'Aquitaine

Thématique « Commercialisation »

Présidence de séance : Serge Delrot

14h-14h30 : Burghart Schmidt, Le négoce du vin en Allemagne du Nord du Moyen Âge à l'époque contemporaine

14h30-15h : Philippe Meyzie, Les mécanismes de vente à Bordeaux au XVIIIe siècle

15h-15h30 : Marguerite Figeac, Les mécanismes de diffusion du vin (XVIIIe-XIXe s.)

15h30-16h : Discussion

16h-16h15 : Pause

16h15-16h45 : Christophe Lucand, Vendre les vins de Bourgogne dans la première moitié du XXe siècle

16h45-17h15 : Raphaël Schirmer, Vendre du vin par Internet. À nouveau média, nouvelle manière de vendre ?

17h15-17h45 : Anne Marbot, Vins de Bordeaux et commercialisation : quand la mise en valeur du patrimoine sert la communication du produit.

17h45-18h : Discussion avec intervention du négociant Jean-Christophe Poussou

20h : réception à l'ISVV

Samedi 27 juin 2009

Présidence de séance : Bruno Marnot

9h-9h30 : Sandrine Lavaud, Le courtier dans l'Aquitaine médiévale, un officier de la commune

9h30-10h : Benoît Musset, Le courtage champenois (XVIIe-XIXe siècle)

10h-10h30 : Philippe Roudié, Les courtiers bordelais (XIXe-XXe s.)

10h30-11h : Discussion avec intervention du courtier Eric Samazeuilh

11h-11h15 : Pause café

11h15-11h45 : Nicolas Boivin, Les courtiers aujourd'hui

11h45-12h15 : Michel Réjalot, Le négoce bordelais

12h15-12h45 : Rapport conclusif de B. Marnot et discussion